

Nos objectifs

- Favoriser le maintien sur le lieu de vie des personnes en situation de handicap (réaménagements, aides techniques, humaines...),
- Intervenir au décours de l'hospitalisation afin d'organiser une sortie dans un environnement adapté et préparé au handicap (domicile ou institution),
- Etre l'expert médico-technique et l'interface entre le sanitaire, le médico-social et les réseaux de santé de ville,
- Evaluer et orienter les personnes en rupture de parcours de soins vers les filières spécialisées (bilan urodynamique, consultation appareillage, spasticité, hospitalisation...).



COORDONNEES

EMER 82

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30



05 63 92 89 15



emer82@ght82.fr

Équipe Mobile d'Expertise en Réadaptation EMER 82

**Pour les personnes en
situation de handicap,
leur entourage familial et
professionnel**



Centre Hospitalier de Montauban
100 rue Léon Cladel
82 000 Montauban

Nos missions

- Evaluation globale de la situation et des besoins de la personne dans son environnement,
- Aider à l'élaboration d'un projet de vie en lien avec les médecins traitants et les partenaires de ville,
- Accompagner les usagers dans les démarches administratives et sociales en lien avec les situations de handicap,
- Favoriser le lien entre les différents acteurs de l'accompagnement sanitaire et médico-social (conseil et orientation),
- Conseils thérapeutiques et rééducation (aidants, professionnels intervenant au domicile),
- Accompagnement en sortie d'hospitalisation lors du retour sur le lieu de vie.

Notre équipe pluridisciplinaire

L'équipe comprend:

- un médecin de Médecine Physique et Réadaptation,
- une ergothérapeute coordinatrice,
- une assistante sociale,
- une secrétaire.

Notre rayon d'action

Il s'agit d'une équipe territoriale qui intervient dans tout le département du Tarn et Garonne, au domicile et en structure.

Nos modalités d'intervention

Après étude et acceptation de la demande, les professionnels concernés se déplacent auprès de la personne sur son lieu de vie. Les besoins de la personne et ceux des aidants sont évalués, des préconisations sont faites pour favoriser le projet de vie.

La demande est à effectuer avec l'accord préalable de la personne par:

- * Des professionnels libéraux
- * Des réseaux de santé du territoire
- * Des services hospitaliers
- * Des structures médico-sociales

Le médecin traitant est associé au projet, il est tenu informé de l'intervention et des conclusions.

Vous pouvez télécharger la demande d'intervention EMER 82, sur le site internet du CH de Montauban:

<https://www.ch-montauban.fr>

Ou en scannant le code suivant:

